### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 15994

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

Intitulé

MASTER: MASTER Gestion Mention Management Spécialité Management des associations

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

### Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s): Code(s) NSF:

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s):

# Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans un environnement en profonde mutation, les associations sont amenées à prendre en charge des problématiques de management des personnes, des projets et des structures de plus en plus complexes. Le Master propose aux responsables du monde associatif qui sont confrontés à ces questions une démarche de professionnalisation pour développer des compétences générales de direction et d'animation. Il peut également s'adresser à des cadres de collectivités territoriales dont l'activité est en lien avec le secteur associatif, ou à des acteurs du domaine du conseil en management et organisation dans le secteur associatif.

### Activités de direction et d'encadrement dans des associations ou des structures en lien avec le secteur associatif

Exercer une responsabilité d'encadrement technique et administratif dans des structures ou services développant des activités sociales, médico-sociales, éducatives, culturelles ou ludiques... et appartenant à des associations, mais aussi à la fonction publique et à des établissements à statut chargés de service public. Appliquer les objectifs politiques ou économiques des instances décisionnaires. Etudier la faisabilité technique et financière des projets. Coordonner les activités d'un ou plusieurs services. Animer et gérer tout ou partie du personnel. Proposer des projets de développement. Assurer les relations stratégiques et politiques de son établissement.

# Activités de conseil et d'études dans le domaine des associations et des organismes à but non lucratif

Apprécier des situations, effectuer un diagnostic, dégager des tendances ou élaborer des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques. Préconiser des choix ou à fournir des outils d'aide à la décision. Animer une équipe de collaborateurs.

### Compétences ou capacités évaluées

- évaluer et anticiper les effets socio-économiques et politiques d'une prise de décision
- maîtriser la vision globale, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, d'un établissement
- construire des argumentaires synthétiques, rationnels et lisibles permettant d'aider à la décision
- interpréter la réglementation et en peser les effets
- sélectionner l'information pertinente, l'analyser, l'interpréter et suivre les évolutions.
- concevoir et mettre en oeuvre des indicateurs opérationnels.
- élaborer des rapports, notes de synthèse, et présenter les résultats.
- formuler des propositions, inventer des scénarios, préconiser des choix.
- diffuser des informations et assurer leur valorisation.

### Connaissances et savoir-faire associés

- analyser les associations dans leurs dimensions socio-économiques
- maîtriser l'environnement juridique, administratif et fiscal
- management des ressources humaines
- compréhension des outils et enjeux des systèmes d'information et de communication
- maîtriser le management financier
- maîtriser les principes de la comptabilité de gestion dans un objectif de pilotage des associations
- marketing, communication, collecte de fonds
- management stratégique
- gestion de projet
- pratique et connaissance du secteur et de l'environnement institutionnel

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Associations, organismes sans but lucratif, ONG, coopératives, fondations, mutuelles

Directeur, directeur adjoint, directeur fonctionnel d'association

Directeur d'établissement ou de service social ou médico-social (au titre du décret du 19 février 2007, demandant pour cette fonction une qualification de niveau I)

Directeur d'unité

Cadre administratif des services au public

Chef de projet

Chargé d'études

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur 18 mois (18 séminaires de 3 jours par mois).

Le diplôme s'obtient après une évaluation comportant les modalités suivantes :

- chacune des Unités d'Enseignement donne lieu à une épreuve de contrôle continu et à un examen écrit,
- en outre, il est demandé la réalisation d'un mémoire d'analyse, présenté par l'étudiant devant un jury, et pour lequel l'étudiant doit obtenir la note minimale de 10/20.

## Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUI | NON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|-----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant |     | X   |   |
| En contrat d'apprentissage                                       |     | Χ   |   |
| Après un parcours de formation continue                          | X   |     | Directeurs de la spécialité<br>Personnes participant aux<br>enseignements |
| En contrat de professionnalisation                               |     | Χ   |   |
| Par candidature individuelle                                     | X   |     | Directeurs de la spécialité<br>Personnes participant aux<br>enseignements |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2004                      | X   |     | Directeurs de la spécialité<br>Personnes participant aux<br>enseignements |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | Χ   |
| Accessible en Polynésie Française |     | Χ   |

## LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

## ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

# Base légale

## Référence du décret général :

# Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

1ère habilitation : 2001 N° habilitation : 20010614 Passage au LMD en 2005

# Référence du décret et/ou arrêté VAE :

# Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques:

88 diplômés, 20 candidats sont retenus chaque année

### Autres sources d'information :

http://www.iae-paris.com/

### Lieu(x) de certification :

IAE de Paris 21 rue Broca 75005 Pairs

# Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

### Historique de la certification :

Créé à l'IAE de Paris en 2001 sous l'appellation DESS Ingénierie et Management des Associations, le diplôme est devenu une spécialité du MASTER 2 Professionnel Management des Organisations, lorsque ce Master a été créé à la faveur de l'harmonisation européenne des diplômes (Réforme LMD).